

Coopération et communication économique

Projecteurs sur les projets financés par l'AFD au Gabon

Innocent M'BADOUA
Libreville / Gabon

Comment rendre visibles les activités de l'Agence française de développement au Gabon ? Tel est la préoccupation du chef de division de la communication à l'Agence Française de Développement reçu vendredi dernier. Lequel a sollicité l'implication de la direction de l'information du Secrétariat général du gouvernement.

BENJAMIN Neumann, chef de la division communication de l'Agence française de développement (AFD) a séjourné à Libreville il y a quelques jours, dans le cadre d'un appui à la promotion médiatique des actions de l'AFD au Gabon et dans le monde. Dans cette optique, Benjamin Neumann, accompagné du directeur régional de l'AFD

pour le Gabon et Sao Tome et Principe, Yves Picard, a rencontré, dans les locaux du Secrétariat général du gouvernement, Mme Camélia Ntoutoume Leclercq, conseiller et directeur de l'information à la cellule de l'information gouvernementale. Cette rencontre s'est faite en présence du directeur technique de l'Agence nationale de la protection de la nature (ANPNJ), des conseillers en communication et attachés de presse travaillant pour les ministères dans lesquels intervient l'AFD, des directeurs centraux de communication. Préciser les actions de l'AFD passées et en cours dans le programme de développement du Gabon, vulgariser davantage ses activités dans notre pays et valoriser l'utilité de l'aide au développement de la France, tel est la mission essentielle de Neumann au



Photo : D.R.

Mme Camélia Ntoutoume Leclercq, conseiller-directeur de la DIG, avec les responsables communication de l'AFD.

Gabon. En d'autres termes, il s'est agi de mettre en lumière les projets ayant déjà abouti dans notre pays, et qui devront être vulgarisés davantage afin de démontrer l'implication de cet organe en matière de développement durable. C'est également une opportunité pour le Gouvernement Gabonais d'expliquer au mieux l'intérêt des partenariats avec ce bailleur de fonds. Au moment où le Gabon

traverse une crise économique, où les partenaires veulent se positionner dans l'attente d'une éventuelle reprise économique face aussi aux critiques faites à l'endroit des bailleurs de fonds, cette démarche semble aussi aujourd'hui s'expliquer, surtout que les missions de l'AFD se sont élargies depuis décembre dernier. « L'AFD a pour mission, depuis décembre 2016, de sensibiliser aux enjeux du développement durable en France et à l'étranger. Et comme l'Afrique c'est la grande affaire de l'AFD. Il était important de venir au Gabon », a déclaré Benjamin Neumann. En effet, premier parte-

naire en matière d'aide publique au développement au Gabon, l'AFD souhaite que les populations s'imprègnent des bénéfices de son action au Gabon. Pour ce faire, l'entité se propose d'accompagner les ministères concernés par des projets auxquels participe l'Agence. Pour sa part, Mme Camélia Ntoutoume Leclercq a remercié l'AFD pour sa volonté de travailler avec la Cellule communication gouvernementale dans les domaines de vulgarisation et de promotion des projets qu'elle finance ou cofinance. Les deux parties ont convenu de se mettre en réseau à cet effet.

Suite de la page 4

Allant dans le même sens, un journal privé révélait que vous avez accordé des sommes colossales se chiffrant à des millions aux opérateurs économiques tels que : le Complexe El Elyon, la Société immobilière Ewazingo, la SCI Yomini, l'Hôtel Royal Palm. La banque reconnaît-elle traiter avec ces derniers ?

Tout d'abord, je voudrais vous rappeler que la BGD est une banque et qu'à ce titre, l'octroi des crédits fait partie de ses activités principales. Pour ce qui est des clients cités, pour des raisons déontologiques et par respect du secret bancaire, je ne donnerai pas de réponse individuelle sur chacun de ces dossiers, j'en parlerai de façon générale. Les clients évoqués ici sont bien des clients de la banque. Ils ont effectivement bénéficié de financements de notre établissement. Vous noterez au passage que ce sont toutes des PME de droit gabonais et que, pour la plupart, les crédits octroyés ont permis de financer des projets de création d'activités ou de développement d'activités existantes, donc avec quelques créations d'emplois. Nous sommes donc, sur ces dossiers, en totale conformité avec nos missions fondamentales et originelles de financement des PME et de financement de projets.

Avons-nous eu tort d'accompagner ces entrepreneurs gabonais ? Je ne le pense pas ! Il est vrai que certaines de ces PME ont des difficultés à respecter l'échéancier de remboursement initial pour diverses raisons : raisons intrinsèques et inhérentes au financement de projets en général, comme les décalages entre prévisions et réalités des activités, les raisons liées au retournement de la conjoncture économique ; en particulier à Port-Gentil. Cette situation nous amène à mettre en place des actions d'ajustement car notre rôle, c'est aussi d'accompagner des PME. Pour ce qui est du caractère colossal des sommes mises en place, le montant du crédit octroyé est évidemment lié au projet à financer. Je ne sais donc pas sur quelles bases les auteurs de ces écrits ont jugé ces sommes colossales, lorsque l'on sait que des apports personnels ont été exigés pour la plupart de ces crédits.

Je voudrais enfin au passage rappeler que les auteurs de cette campagne de dénigrement ont indiqué que nous accordions des crédits à des clients fictifs, autrement dit qui n'ont aucune existence réelle et légale, mais en même temps ils ont joint une liste avec des personnes morales et physiques nommément citées et des structures bien connues de la place ! Cela montre encore une fois la totale incohérence de leur démarche dont le but est de nuire à l'image de notre Institution.

Un dernier mot pour rassurer vos clients ?

Tout d'abord, je voudrais une fois encore présenter à mon nom et à celui de l'ensemble de mes collaborateurs, nos plus sincères excuses à nos clients, nos partenaires et solliciter leur compréhension pour le désagrément causé. Le secteur bancaire est en permanence soumis à des actions de malveillance et de fraudes de tous genres et nous nous engageons quotidiennement à les endiguer.

Je profite de votre tribune pour rassurer notre clientèle actuelle et à venir que la BGD, instrument de l'Etat en matière de financement des PME et des projets, reste à l'écoute et à la disposition de tous les Gabonais quels que soient leurs niveaux de revenus et le secteur d'activité dans lequel ils exercent.



REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

JOURNEES MEDICO-CHIRURGICALES D'UROLOGIE

A l'invitation de la CNAMGS, en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL), le Dr. Eric Jacob BENIZRI (Chirurgien Urologue du Centre d'Urologie et d'Andrologie de Nice en France) effectuera, en collaboration avec les Urologues gabonais, des consultations et des interventions chirurgicales à Libreville, du 07 au 12 mai 2017, dans le cadre des Journées médico-chirurgicales.

A cet effet, les patients intéressés présentant des pathologies urologiques (maladies du rein et de la prostate, calculs, malformations, cancers...) sont invités à se présenter au Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL).

Les consultations et les interventions chirurgicales se dérouleront du lundi 08 au vendredi 12 mai de 08h à 19h.

Se rendre au comptoir d'urologie (nouveau bâtiment au secteur 3/4).

Ce programme est communiqué à titre indicatif, il peut être susceptible de modifications.

Pour tous les patients assurés à la CNAMGS, ils s'acquitteront de leur Ticket modérateur sur tous les actes réalisés à leur profit.

La CNAMGS compte sur le respect du programme établi afin de lui permettre d'assurer à tous le meilleur service.

Fait à Libreville, le 05 mai 2017

Le Directeur Général

Pr. Michel MBOUSSOU



La solidarité a un sens

